

GROUPE DE TRAVAIL
« Réseaux de communication électronique »
COMPTE RENDU N°3

20/01/2011

DATE DE REUNION
 Lieu de réunion

GIP ATGeRi

Affaire suivie par : Sébastien NEGRE

PRESENTS :

GIP ATGeRi	PHILIPPE LORIOT	Sébastien NEGRE	
CELLULE THD DE LA REGION AQUITAINE	AMANDINE LAFFERRAIRE		
GRAND DAX	LAURENT CAPDEVILLE	SYLVAIN FOIX	
CC VAL DE GARONNE	MARIE-CLAIRE FOLLET	FREDERIC PARIZEAU	SYLVAIN THIERRY
GIRONDE NUMERIQUE	REGIS GUILLAUME		
CC LACQ	XAVIER LALANDE		
AGGLO MARSAN	BRUNO LEDOS		
CUB	PATRICK MATIGNON		
CONSEIL GENERAL 64	PANTXOA ORDOQUI	JEROME ESTEREZ	CHRISTELLE VILLA
SYDEC40	MYRIAM TAUZIN		
VILLE DE MORCENX	STEPHANE VASSEUR		
CONSEIL GENERAL 47	LAURENT BLASCO		

1. Ordre du jour

- Présentation infos préalables de FRANCE TELECOM :
 - *Traitement*
 - *Analyse*
- Gr@ce :
 - *Validation d'un socle minimal d'échange*
 - *Proposition d'un plan de guide d'utilisation de l'outil*
 - *Procédures de mises à jour des données*

2. Compte-rendu

Amandine LAFFERRAIRE a introduit la réunion. Philippe LORIOT a présenté la Charte de fonctionnement du groupe de travail aux participants afin qu'ils la valident ; un rapide tour de table a permis à chacun de se présenter.

→ Présentation Infos préalables FRANCE TELECOM

Amandine LAFFERRAIRE a présenté les données de l'offre d'informations préalables de FRANCE TELECOM, commandées par la cellule THD de la Région Aquitaine, pour l'ensemble du territoire aquitain.

Les données livrées présentent des incohérences graphiques et attributaires qui obligent le demandeur à effectuer une série de lourds traitements avant de pouvoir exploiter ces dernières avec précision et exhaustivité. (Les traitements effectués par la cellule THD de la Région Aquitaine sont exposés dans le ppt de la réunion). De ces traitements découle la réalisation d'une **première** analyse (dont les critères sont **ouverts à discussion**) permettant un pré-recensement des sous répartiteurs aquitains pouvant faire l'objet d'opérations de montée en débit (MED) à la sous boucle locale.

Le Cellule THD de la Région Aquitaine a interrogé FRANCE TELECOM, après exploitation des informations préalables, concernant :

- les différences de géométrie,
- des anomalies propres aux données (ex : des affaiblissements plus faibles après la MED qu'avant)
- des incohérences sur le nombre de NRA.

Cette présentation soulève plusieurs interrogations :

- Une question porte sur la fiabilité des données fournies par FRANCE TELECOM et, par extension, sur la forme des données qui seront fournies dans le cadre du décret Connaissance des réseaux. Amandine LAFFERRAIRE précise que la Cellule THD de la Région Aquitaine, dans le traitement des données des infos préalables a dû choisir entre deux sources de données, présentant des incohérences : les fichiers

géoréférencés de FRANCE TELECOM (format shp) et les fichiers tabulaires de FRANCE TELECOM.

Ces incohérences ont rendu les traitements préalables à l'exploitation des données assez complexes, c'est pourquoi le groupe de travail s'interroge sur :

- la potentielle nécessité de mettre en place des vérifications de terrain pour les opposer à FRANCE TELECOM
- les obligations de FRANCE TELECOM en matière de précision et d'exhaustivité

La CUB juge les données intéressantes pour l'avant projet ; au moment de la réalisation il y aura implication de l'opérateur historique, ce serait alors pertinent que FRANCE TELECOM envisage une opération d'amélioration de la précision de ses données. Aujourd'hui FRANCE TELECOM ne le fait que dans le cadre d'une mission contractuelle entre opérateur.

Au niveau régional, concernant les données services, il faudra que les opérateurs fournissent les données à jour après avoir réalisé des opérations de montée en débit.

L'agglomération de Dax précise qu'elle n'a pas pu obtenir l'évolution de valeurs de débit (à la ligne) avant et après la montée en débit.

FRANCE TELECOM ne communique donc pas d'informations précises. Incapacité ou secret commercial ?

Par ailleurs, concernant la mise en application de la LME et des Décrets Connaissance des réseaux, Amandine LAFFERRAIRE indique que, malgré les recours de justice, le processus n'est pas annulé.

Aujourd'hui, en France, un tiers des préfets ont transmis la liste des zones sensibles et les données des opérateurs leur ont été fournies.

En Aquitaine, les données ont été demandées par le Cellule THD de la Région Aquitaine le 14 septembre 2010 et, à ce jour, seul le préfet des Landes a établi et transmis la liste des points sensibles.

Philippe LORIOT précise que la directive INSPIRE a été transposée fin octobre (la France a mis plus de trois ans) et que les données télécom des acteurs publics rentrent dans son cadre d'application par l'annexe 3 et obligera les gestionnaires publics à fournir les données avec un calendrier différencié en fonction des annexes de la directive. La directive INSPIRE n'impose pas de critère permettant de garantir la qualité des données cataloguées et diffusées.

Pour les opérateurs et gestionnaires privés, c'est toujours le Décret Connaissance des réseaux qui fait foi.

→ Intégration des mises à jour des applications Gr@ce

Sébastien NEGRE présente la visionneuse avec les dernières intégrations de données réalisées dans la visionneuse Gr@ce. Un point sera fait par le GIP ATGeRI et le Cellule THD de la Région Aquitaine sur les intégrations.

Plusieurs participants demandent la mise à disposition d'un login pour pigma.com. Pour ceux qui sont concernés, merci d'adresser les demandes à Sébastien NEGRE et Amandine LAFFERRAIRE.

→ Définition d'un socle minimal de données DOE

La définition d'un minimum de donnée d'échange est définie sur les trois fichiers livrables : ARTERE_GEO, NŒUD_GEO, TRANCHE_GEO.

Une série de champs est déjà identifiée pour les lots de données concernant les schémas d'ingénierie. L'objectif est de compléter par une liste de champs considérés comme « préconisés » pour l'intégration dans Gr@ce des infrastructures existantes.

Table ARTERE GEO :

- ETAT_FOUR : peu vraisemblable de conserver cette donnée à jour. Il serait préférable d'indiquer une date associée à la valeur "opérationnel" ou "non opérationnel".

Les nouveaux fourreaux sont maintenus sous pression à un bar, pour vérifier leur état il faudrait contrôler cette pression.

- Il faudrait ajouter un champ DATE_MISE_EN_GESTION.

La CUB souligne en effet que les collectivités doivent suivre les dates de mise à disposition aux opérateurs notamment pour le calcul des redevances.

Gironde Numérique souligne le besoin d'un module de gestion de la commercialisation.

Le GIP ATGeRi précise qu'un tel module serait hors du périmètre de l'application Gr@ce qui n'est pas un outil de gestion de location des fourreaux.

- AR_QLT_GEO : plusieurs participants s'accordent à dire que le contenu du champ n'est pas assez précis et devrait comporter des informations quantitatives. De plus, la précision de géolocalisation est souvent difficile à obtenir lorsque les données ont fait l'objet de plusieurs traitements successifs.

Table NOUEUD GEO :

- REF_PLANCHE : il serait pertinent de faire référence à la section cadastrale.

- Il faudrait ajouter un champ DATE_MISE_EN_GESTION pour les NRO qui peuvent être utilisés par plusieurs opérateurs. Les NRO peuvent être des immeubles existants avec une convention de mise à disposition du local par les propriétaires. Les informations pertinentes seraient une référence à la convention, la date de la convention, la date du terme de la convention ainsi que des informations sur l'accès pour la maintenance.

Il est rappelé que cette thématique de la gestion des documents connexes a déjà été abordée par le groupe de travail en vue de la création d'une nouvelle table dans le MCD [Gr@ce](#). Néanmoins il est indispensable que les collectivités utilisatrices établissent une liste exhaustive de ces documents.

Table TRANCHE GEO :

Plusieurs participants s'interrogent sur l'intérêt de cette table qui semble ne pas apporter beaucoup par rapport à la table ARTERE.

Par ailleurs, le GIP ATGeRi précise que si les tracés sont généralement superposés aux artères, la visionneuse permet d'interroger de manière distincte les deux couches. La superposition des tracés ne pose donc pas de problème de consultation avec la visionneuse.

→ Procédure de mise à jour des données

Il semble que la notion de fréquence de mise à jour ne soit pas très pertinente étant donné qu'il n'y a pas vraiment de régularité.

L'agglomération de Dax souligne l'importance de conserver le système actuel de centralisation des intégrations de données par les administrateurs de Gr@ce.

Le GIP ATGeRi souligne qu'un des objectifs de Gr@ce est de proposer des interfaces qui permettront aux utilisateurs d'être plus autonomes dans la remontée de leurs données et de leurs mises à jour.

→ Proposition de sommaire pour un guide d'utilisation

Une proposition de sommaire pour un guide d'utilisation de Gr@ce a été présentée aux participants.

Une première version du guide sera proposée lors de la prochaine réunion.

A RETENIR :

Difficulté d'exploitation des infos préalables de France Télécom.

Le Préfet de Landes a fourni la liste des zones sensibles indispensable dans le processus de récupération des données Connaissance des réseaux.

Validation du réel besoin de rédaction d'un guide d'utilisation de Gr@ce.

3. Objectifs identifiés

- finaliser le socle minimal d'échange en tenant compte des remarques faites en réunion,
- proposer une orientation pour l'intégration des mises à jour,
- rédiger le guide d'utilisation de l'application Gr@ce.

4. Conclusion

Cette 3^{ème} réunion a permis de faire un point sur les données des informations préalables FRANCE TELECOM, qui malgré leur intérêt sur le fond présentent des problèmes de cohérence qui en limite l'utilisation.

Le socle minimal des données à renseigner pour l'outil Gr@ce devra constituer une préconisation plus qu'une contrainte technique pour la validation des lots de données. Le groupe de travail a proposé des adaptations du modèle actuel.

En ce qui concerne la mise à jour de l'application Gr@ce, des interfaces vont être proposées aux utilisateurs pour simplifier la remontée des mises à jour.

La prochaine réunion aura lieu fin avril 2011.

Amandine LAFFERRAIRE
Chargée de mission SIG – THD
Cellule THD de la Région Aquitaine
05.57.57.72.43
amandine.lafferrairie@aquitaine.fr

Sébastien NEGRE
Philippe LORIOT
GIP ATGeRi
05.57.82.40.42.
sebastien.negre@gipatgeri.fr
philippe.loriot@gipatgeri.fr

Réactions de la cellule THD de la Région Aquitaine et du GIP ATGeRi suite aux remarques faites en réunion sur le modèle de données de Gr@ce :

"La définition d'un minimum de données d'échange est définie sur les trois fichiers livrables : ARTERE_GEO, NŒUD_GEO, TRANCHE_GEO.

Une série de champs est déjà identifiée pour les lots de données concernant les schémas d'ingénierie. L'objectif est de compléter par une liste de champs considérés comme « préconisés » pour l'intégration dans Gr@ce des infrastructures existantes. "

"Table ARTERE GEO :

- ETAT_FOUR : peu vraisemblable de conserver cette donnée à jour. Il serait préférable d'indiquer une date associée à la valeur "opérationnel" ou "non opérationnel".

Les nouveaux fourreaux sont maintenus sous pression à un bar, pour vérifier leur état il faudrait contrôler cette pression. "

- ➔ Concernant l'ajout d'un champ stockant la date de vérification de l'état du fourreau, il est rappelé que la date d'installation de chaque infrastructure est stockée dans le champ DATE_INST des tables ARTERE_GEO, NŒUD_GEO, TRANCHE_GEO.
- ➔ Concernant les valeurs possibles pour le champ (opérationnel / non-opérationnel ?), il est envisageable de modifier le modèle actuel, le tout est de s'assurer de limiter les erreurs de saisie manuelle. Nous proposons un délai de réflexion avant la mise en œuvre et suite aux retours d'expérience des collectivités utilisatrices de Gr@ce.

"- AR_QLT_GEO : plusieurs participants s'accordent à dire que le contenu du champ n'est pas assez précis et devrait comporter des informations quantitatives. De plus la précision de géolocalisation est souvent difficile à obtenir lorsque les données ont fait l'objet de plusieurs traitements successifs. "

- ➔ Concernant les valeurs possibles pour le champ (valeurs numériques), il est envisageable de modifier le modèle actuel, néanmoins nous nous interrogeons sur :
 - La capacité réelle à obtenir un seuil de précision numérique pour chaque objet
 - La capacité à limiter les erreurs de saisie manuelle
 - Les différents seuils légaux qui seront définis par la nouvelle version du décret DR-DICT

"Table NOUEUD GEO :

- REF_PLANCHE : il serait pertinent de faire référence à la section cadastrale. "

- ➔ La REF_PLANCHE est liée à la représentation du tronçon sélectionné par rapport à la cartographie générale du projet livré.

"Table TRANCHE GEO :

Plusieurs participants s'interrogent sur l'intérêt de cette table qui semble ne pas apporter beaucoup par rapport à la table ARTERE. "

La table TRANCHE_GEO a été intégrée pour deux raisons : d'une part elle permet de renseigner de manière exhaustive les propriétaires et gestionnaires de la voirie dans laquelle sont implantés les infrastructures ; d'autre part, elle précise les modes de pose et revêtements qui peuvent être associés à la base de données voirie de la collectivité.